



## BULLETIN D'INFORMATION

Date – 5 janvier, 2021

### **Objet: Avis- Phase d'alerte Orange**

Comme l'a annoncé le gouvernement du Nouveau-Brunswick aujourd'hui, le Nouveau-Brunswick est revenu à la [phase d'alerte orange](#) dans le plan de rétablissement du gouvernement.

Cette annonce suspend tous les matchs sanctionnés par Hockey Nouveau-Brunswick à compter de mercredi, le 6 janvier. Les entraînements sont autorisés et devront suivre les lignes directrices énumérées dans la phase 1 des [lignes directrices de retour au hockey de HNB](#).

Les membres de Hockey Nouveau-Brunswick ne sont pas autorisés de voyager à l'extérieur de la zone de santé dans laquelle ils résident pour participer à des activités sanctionnées par HNB dans une autre zone de santé.

Il est essentiel que les membres de Hockey Nouveau-Brunswick examinent les [directives de retour au hockey de HNB](#), les [directives de sécurité de Hockey Canada](#) et les directives pour les installations dans lesquelles ils utilisent de façon continue.

Des ressources supplémentaires sur la COVID-19 sont disponibles-  
<https://hnb.ca/fr/covid19fr>

Bien à vous,

Nic Jansen  
Directeur exécutif  
Hockey Nouveau-Brunswick